

Extrait du
Bulletin Officiel des Finances Publiques-Impôts
DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

Identifiant juridique : BOI-RFPI-PROCD-19/08/2020

Date de publication : 19/08/2020

RFPI - Recouvrement, contrôle et contentieux

Positionnement du document dans le plan :

[RFPI - Revenus fonciers et profits du patrimoine immobilier](#)
[Revenus fonciers - Recouvrement, contrôle et contentieux](#)

Le recouvrement, le contrôle et le contentieux des revenus fonciers et profits du patrimoine immobilier sont soumis aux règles de droit commun exposées respectivement dans les séries :

- recouvrement ([BOI-REC](#)) ;
- contrôle fiscal ([BOI-CF](#)) ;
- et contentieux ([BOI-CTX](#)).